EMBAJADA DE ESPAÑA EN SENEGAL

aecid OFICINA TECNICA DE COOPERACION

25 years

RAPPORT DE SUIVI
DE LA PREMIÈRE COMMISSION MIXTE
HISPANO-SÉNÉGALAISE.

Dakar, le 20 février 2013

Sommaire

1. Préambule 5

2. Analyse de l'AOD espagonle au Sénégal pendant la Première Commission Mixte 6

2.1. Volume de l'AOD espagonle au Sénégal pendant la période en question 7
2.2 Concentration sectorielle et géographique 7
2.3 Acteurs 10
2.4 Instruments 12
2.5 Application de l'Agenda de l'Efficacité de l'Aide 13

3. Analyse de l'AOD espagnole au Sénégal pendant la l^{ère} Commission Mixte par lignes d'actions prioritaires et sous-secteurs 15

3.1 Gouvernance Démocratique, Développement Institutionnel et Participation Citoyenne 15

3.1.1. Développement de l'administration au service de la citoyenneté et de la bonne gestion des affaires publiques 15
3.1.2 Appui au processus de décentralisation 17
3.1.3 Aide budgétaire 19

3.2 Amélioration des capacités humaines 19

3.2.1 Souveraineté alimentaire et lutte contre la faim 19
3.2.2 Education 20
3.2.2.1 Amélioration de l'accès universel à l'éducation 20
3.2.2.2 Formation professionnelle et emploi 21
3.2.3 Santé 23
3.2.3.1 Renforcement des systèmes publics de santé 23
3.2.4 Protection des collectifs en situation de vulnérabilité 24
3.2.5 Accès à l'eau potable et àl'assainissement de base 25

3.3 Amélioration des capacités économiques et appui au tissu productif 26

3.3.1 Appui à la micro, petite et moyenne entreprise et à l'entreprise d'économie sociale 26
3.3.2 Renforcement des secteurs productifs 26
3.3.2.1 Agriculture, élevage et développement rural 27
3.3.2.2 Pêche 29
3.3.2.3 Tourisme 30
3.3.2.4 Artisanat 30

3.4. Amélioration de la durabilité environnementale **30**

3.4.1 Energie et développement durable 31

3.5. Coopération culturelle pour le développement 31

3.5.1. Coopération scientifique 32
3.5.2. Bourses et lectorats (considérés comme partie de l'AOD en matière d'éducation) 33
3.5.3. Institut Cervantes 33

3.6. Genre et développement 33

3.7. Prévention des conflits et reconstruction de la paix 34

3.8. Migration et développement 35

4. Conclusions 36

5. Annexes 38

1. Préambule

1. La Coopération Espagnole a commencé ses actions au Sénégal vers la fin des années 90. Plus tard, elle a été renforcée et propulsée grâce à l'ouverture du Bureau Technique de Coopération en 2004, avec la signature de l'Accord de Base de Coopération (2006) et, en conséquence dudit accord, avec la signature à Madrid le 18 mars 2009 de la Première Commission Mixte Hispano-sénégalaise.

2. Le Sénégal est depuis 2001 – et dans tous les Plans Directeurs ultérieurs de la Coopération Espagnole – un pays prioritaire pour l'Espagne. Dans le III^{ème} Plan Directeur 2009-2012, correspondant à la durée de validité de la I^{ère} Commission Mixte, le Sénégal a été classé dans les pays du Groupe A avec lesquels ont été identifiées les opportunités pour l'établissement d'un « *cadre d'association efficace à long terme permettant de canaliser d'importants volumes de l'AOD et d'utiliser un large spectre d'instruments* ». Le IV^{ème} Plan Directeur (2013-2016), approuvé en fin décembre 2012, situe également le Sénégal à un niveau maximum de priorité pour la Coopération Espagnole.

3. En 2005, un Document de Stratégie Pays (DSP) a été élaboré pour le Sénégal et a servi d'orientation à la stratégie de la Coopération Espagnole pendant les premières années. Le DSP est en ligne avec la I^{ère} Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Sénégal ; il a permis d'établir des objectifs stratégiques dans 12 secteurs et domaines d'action, ainsi que 30 lignes stratégiques avec leurs objectifs spécifiques correspondants. Cette stratégie a constitué, en partie, la base technique de la première réunion de la Commission Mixte Hispano-Sénégalaise.

4. Depuis la signature de l'Accord de Base de Coopération en 2006, le montant total de l'Aide Officielle au Développement (AOD) espagnole pour le Sénégal **a dépassé les 225 Millions d'euros (149.759 Millions de FCFA).** Cet investissement important a situé très rapidement l'Espagne parmi les principaux bailleurs du Sénégal.

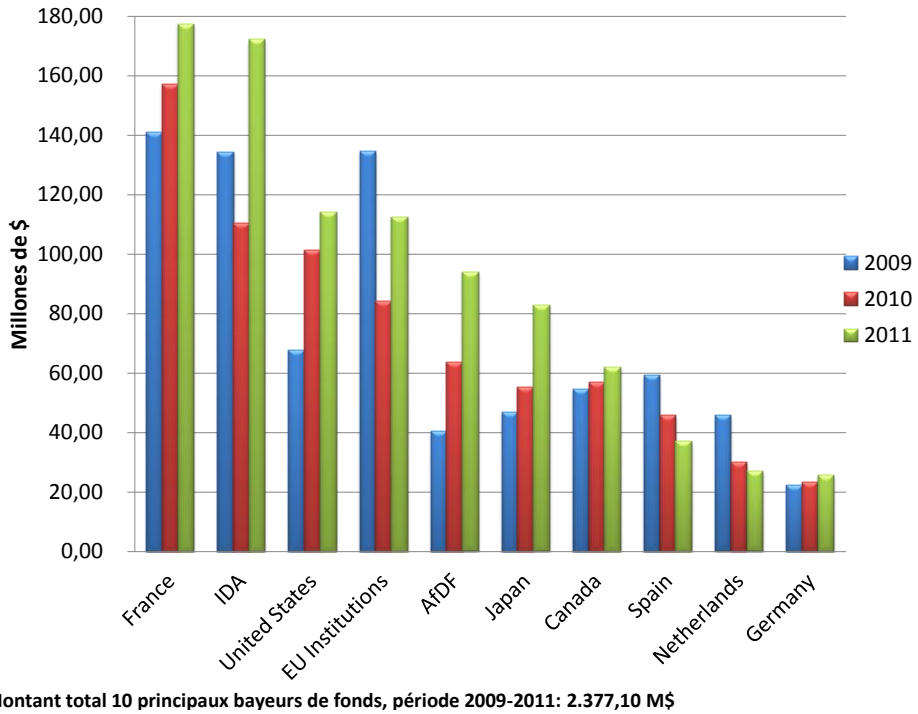

Graphique 1 : AOD au Sénégal : contributions des 10 principaux bayeurs de fonds 2009-2011. *Source : Elaboration propre sur la base des informations contenues dans les statistiques de l'OCDE sur les versements nets de l'AOD au Sénégal.*

2. Analyse de l'AOD espagnole au Sénégal pendant la Première Commission Mixte

5. La première réunion de la Commission Mixte Hispano-Sénégalaise a établi l'objectif stratégique global suivant de la coopération entre les deux pays : *« renforcer la lutte contre la pauvreté, le développement durable, la promotion et la défense des droits humains, la paix et la démocratie, ainsi que l'égalité des genres, afin de contribuer à l'obtention des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) »*.

6. Pour ce faire, un cadre budgétaire non remboursable d'un montant minimum de **65 Millions d'euros (43.260 Millions de FCFA) a été établi pour la période 2009-2012.** Un montant à investir dans 8 lignes d'actions prioritaires qui, à leur tour, sont ventilées en 16 sous-secteurs :

A. Gouvernance Démocratique, Développement Institutionnel et Participation Citoyenne

A.1. Développement de l'administration au service de la citoyenneté et de la bonne gestion des affaires publiques

A.2 Appui au processus de décentralisation

B. Amélioration des capacités humaines

B.1 Souveraineté alimentaire et lutte contre la faim

B.2 Education

B.2.1 Amélioration de l'accès universel à l'éducation

B.2.2 Formation professionnelle et emploi

B.3 Santé

B.3.1 Renforcement des systèmes publics de santé

B.4 Protection des collectifs en situation de grande vulnérabilité

B.5 Accès à l'eau potable et à l'assainissement de base

C. Amélioration des capacités économiques et appui au tissu productif

C.1 Appui à la micro/petite entreprise et à l'entreprise d'économie sociale

C.2 Renforcement des secteurs productifs

C.2.1 Agriculture, élevage et développement rural

C.2.2 Pêche

C.2.3 Tourisme

C.2.4 Artisanat

D. Amélioration de la durabilité environnementale

D.1 Energie et développement durable

E. Coopération culturelle pour le développement

E.1 Coopération scientifique

E.2 Bourses et lectorats

F. Genre et développement

G. Prévention des conflits et reconstruction de la paix

H. Migration et développement

7. Le présent rapport prétend apporter les principales informations disponibles et analyser les possibles impacts et résultats de l'intervention de la Coopération Espagnole dans chacun des domaines d'action.

2.1. Volume de l'AOD espagnole au Sénégal pendant la période en question

8. Le volume de l'Aide Officielle au Développement apportée par l'Espagne au Sénégal pendant la période 2009-2011 **a atteint les 131,5 M€ (86.283 Millions de FCFA),** avec lesquels des actions ont été menées dans toutes les lignes d'action proposées par la Commission Mixte et dans presque tous les sous-secteurs.

9. Nous ne disposons pas encore de toutes les données correspondant à l'exercice budgétaire 2012, mais les prévisions du Plan Annuel de Coopération Internationale de l'Espagne estiment l'aide à 13,4 M€ (8.319 Millions de FCFA), un montant qui sera très probablement dépassé si on en croit les données disponibles.

10. Ces données permettent de conclure que la Coopération Espagnole a rempli son engagement de financement pris lors de la Première Commission Mixte Sénégalo-Espagnole de Coopération ; en effet, la coopération a atteint, à travers tous ses acteurs et instruments, un volume total d'AOD au Sénégal supérieur aux **144 M€ (95.845 Millions de FCFA), soit 222 % de l'engagement contracté.**

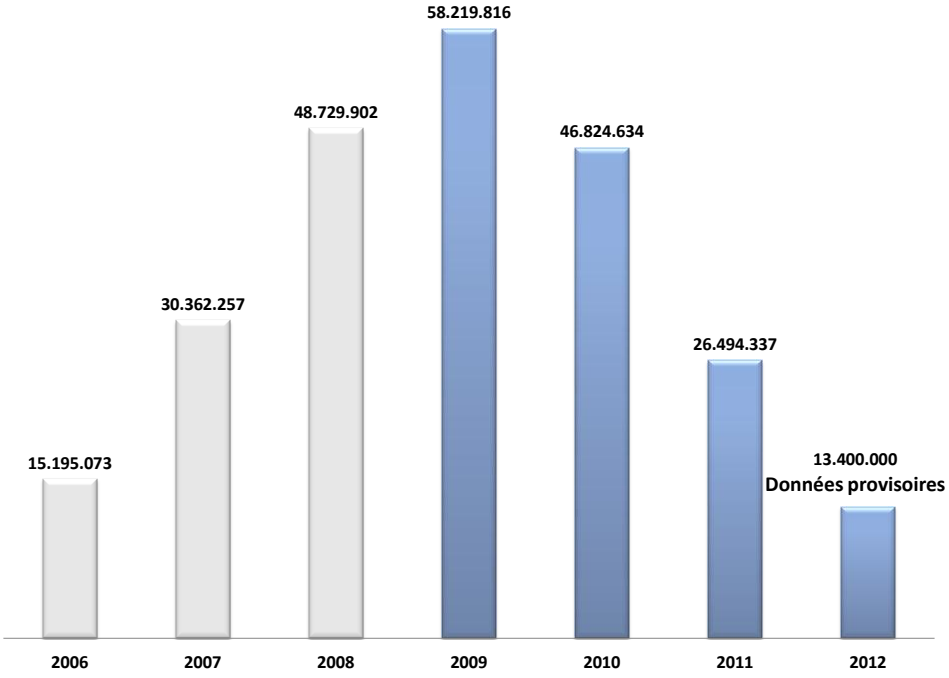

Graphique 2 : Evolution de l'AOD espagnole au Sénégal depuis la signature de l'Accord Cadre de Coopération. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC (Ministère Espagnol des Affaires Etrangères et de la Coopération).*

2.2 Concentration sectorielle et géographique

11. Conformément à l'Agenda de l'Efficacité et de la Qualité de l'Aide, et en accord avec le Consensus Européen en matière de division du travail, pendant la période 2009-2012, l'AOD espagnole, ses acteurs et ses partenaires, ont fourni des **efforts manifestes de concentration sectorielle** qui, bien qu'ils n'aient pas réduis le nombre de lignes et de

secteurs dans leur ensemble, ont concentré le volume de financement sur trois des huit lignes prioritaires et sur quelques secteurs intégrés :

A. Gouvernance Démocratique, Développement Institutionnel et Participation Citoyenne (26%)

B. Amélioration des capacités humaines (31,34%)

B.1 Souveraineté alimentaire et lutte contre la faim
B.2 Education
B.2.2 Formation professionnelle et emploi
B.4 Protection des collectifs en situation de grande vulnérabilité

C. Amélioration des capacités économiques et appui technique au tissu productif (16%)

C.2 Renforcement des secteurs productifs
C.2.1 Agriculture, élevage et développement rural

12. Ces lignes ont été alignées dans leur ensemble avec 3 des 4 axes du DSRP II (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) 2005-2010 et avec les 3 axes du DPES (Document de Politique Economique et Sociale) 2011-2015, qui ont été les principaux référents stratégiques des interventions de la Coopération Espagnole.

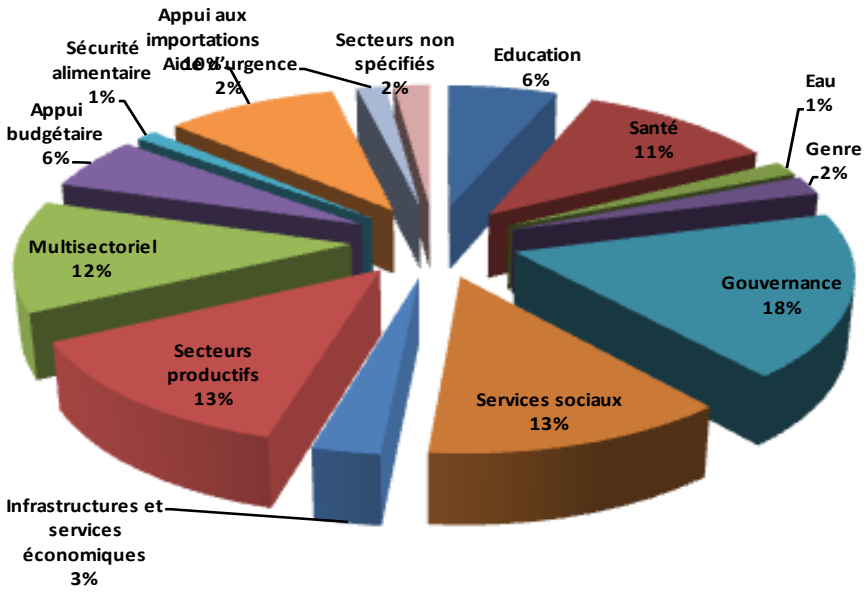

Graphique 3 : Distribution sectorielle de l'AOD espagnole au Sénégal 2009-2011 selon la définition du CRS-CAD. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC.*

13. En ce qui concerne les priorités géographiques, **l'AOD espagnole s'est concentrée majoritairement sur les zones géographiques signalées dans les accords de la Première Commission Mixte : Saint-Louis, Casamance (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et la zone métropolitaine de Dakar**. Dans une moindre mesure, certaines interventions ont été exécutées dans d'autres régions (Thiès, Fatick et Louga). De plus, un important pourcentage de l'AOD espagnole, canalisée principalement par les organisations multilatérales, a eu une incidence au niveau national.

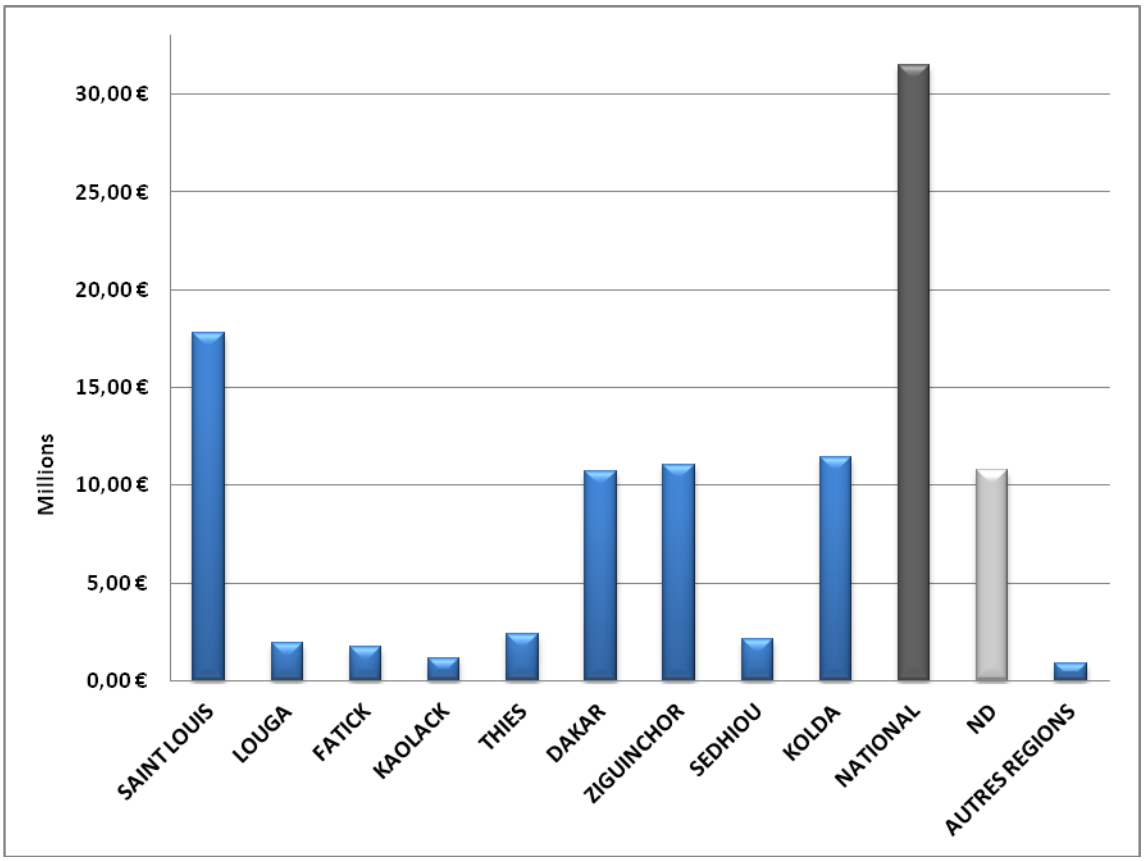

Graphique 4: Distribution de l'AOD espagnole par régions. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-2011.*

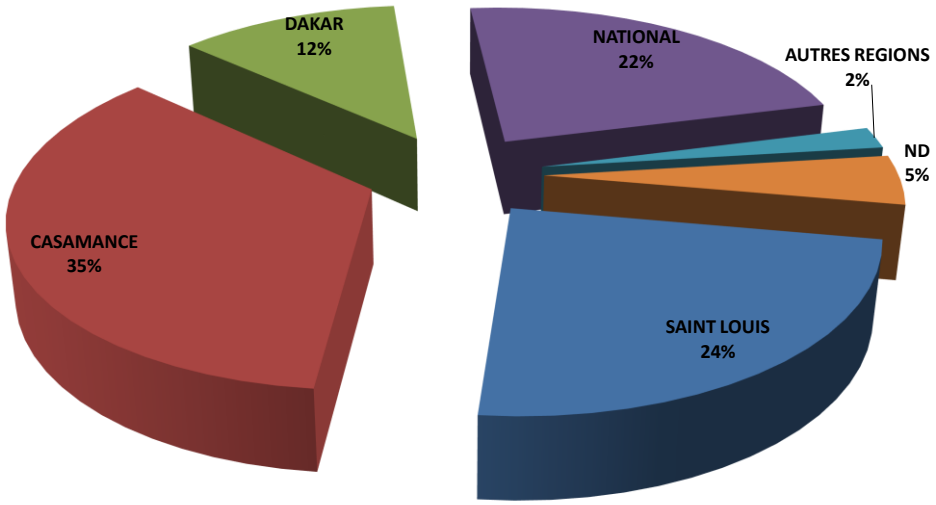

Graphique 5 : distribution de l'AOD espagnole par zones prioritaires. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-201.*

2.3 Acteurs

14. La Première Réunion de la Commission Mixte a apporté la preuve de l'importance que les deux parties accordent aux acteurs publics et privés des deux pays; et la preuve de leur volonté de promouvoir l'interaction entre les deux parties dans le cadre de l'appui aux politiques publiques.

15. Les résultats dans ce sens ont été très remarquables ; nous pouvons affirmer que le développement des accords de la Première Commission Mixte Hispano-Sénégalaise a renforcé les alliances et les relations de coopération et de solidarité entre les différentes instances publiques et privées des sociétés sénégalaise et espagnole.

16. Dans la partie Espagnole, pendant la période 2009-2011, ont financé et/ou participé à des actions de coopération au développement au Sénégal : 5 ministères de l'Administration Générale de l'Etat, 16 Communautés Autonomes, 78 municipalités, 16 conseils provinciaux, 3 conseils municipaux insulaires, 13 universités et 49 ONGD. A cela il faut ajouter les entreprises publiques et privées qui ont exécuté des commissions de gestion et des projets financés par les Fonds d'Aide au Développement et les fondations à caractère public et privé (voir la liste complète à l'Annexe 1).

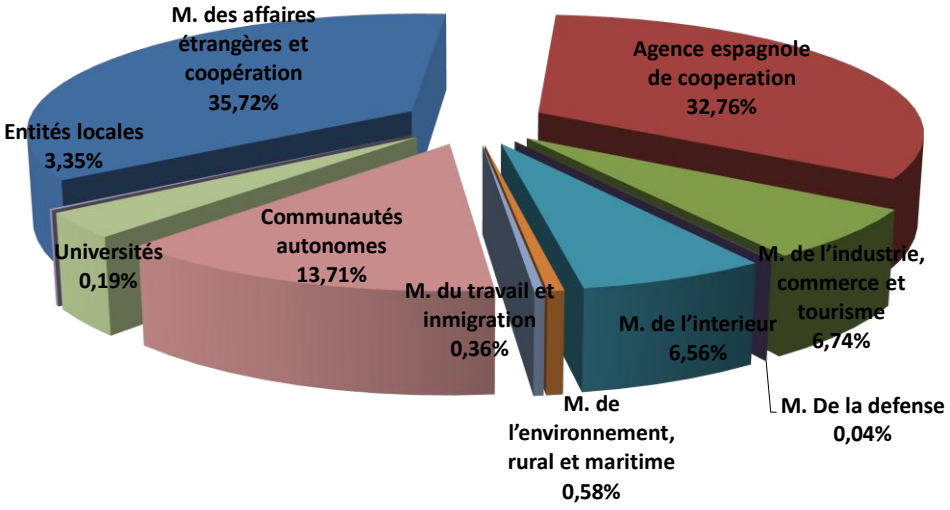

Graphique 6 : Distribution de l'AOD espagnole fournie par les bailleurs de fonds. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-2011.*

17. En ce qui concerne la participation dans l'AOD, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération se démarque comme principal bailleur de fonds. Avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), ce Ministère fournit les 70% de l'AOD espagnole. A un second niveau se trouve le financement des Communautés Autonomes qui fournissent 14% du total. A un troisième niveau, on note l'importance de l'AOD financée par l'Ancien Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce et le Ministère de l'Intérieur, chacun avec un pourcentage autour de 6,5 %. Enfin, il faut noter la contribution des entités locales qui a atteint les 3,5%.

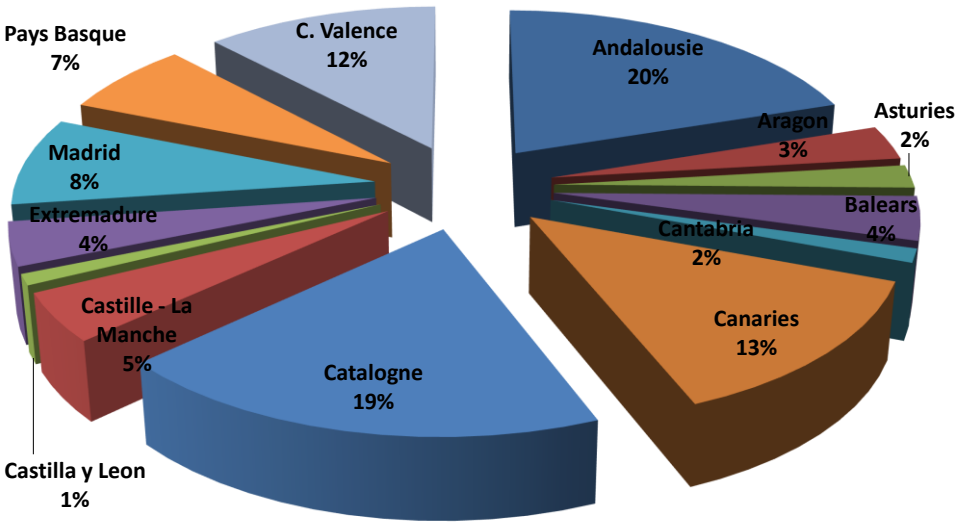

Graphique 7 : Distribution de l'AOD correspondant à la Coopération Décentralisée. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée dur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-2011.*

18. Dans la partie Sénégalaise, 260 structures institutionnelles du domaine national, régional et local ont joué le rôle de contreparties et bénéficiaires des interventions de la Coopération Espagnole ; 108 d'entre elles étaient des institutions à caractère public (Ministères, Agences, centres éducatifs, institutions régionales et locales) et les 152 autres étaient des structures à caractère privé et de la Société Civil (ONGD, petites et moyennes entreprises, syndicats, centres de formation, etc.). Une liste complète est fournie à l'annexe 1.

19. Les institutions sénégalaises qui ont reçu un plus grand financement à travers leurs différentes Agences et Directions ont été : le Ministère de l'Economie et des Finances ; le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural ; le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques ; le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales ; le Ministère de l'Intérieur.

Acteurs multilatéraux et régionaux

20. Une partie importante des Fonds de l'Aide au Développement destinés par l'Espagne à l'Afrique subsaharienne a été canalisée à travers des partenaires multilatéraux et régionaux, bénéficiant au Sénégal via des programmes spécifiques ou dans le cadre d'actions du domaine géographique régional.

21. Parmi les partenaires multilatéraux, nous pouvons citer le système des Nations Unies avec quelques agences comme le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'ONUFEMMES (appelé avant UNIFEM), l'UNESCO, l'OMS, le BIT, qui ont exécuté d'importants programmes au Sénégal pendant la période de validité. Dans ce contexte, les apports du Fonds Espagne–PNUD pour l'Obtention des Objectifs du Millénaire ont été d'une importance particulière et ont permis de financer 3 projets pour une valeur de 14,4 M€ (9.584 Millions de FCFA) dans les secteurs de la culture, de la préservation de l'environnement et de la malnutrition, en promouvant des programmes conjoints entre les agences dans le cadre de la stratégie UNA-ONU promue par le Secrétaire Général des Nations Unies.

22. Il convient également de noter les actions financées, plus récemment, par le Fonds Fiduciaire Espagne-FIDA pour le développement agricole, pour un montant de 7,5 M€ (4.992 Millions de FCFA).

23. En ce qui concerne les acteurs régionaux, on peut citer la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECOWAS) et l'Union Africaine. Cette dernière est intervenue à travers la Nouvelle Association pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). En appui à la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP), l'Espagne – qui assume la coordination et le leadership des bailleurs dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest – a apporté un financement (80 M€ - 53.247 Millions de FCFA) au *Global Food Crisis Response Program* (GFRP) exécuté par la Banque Mondiale, qui a mené à bien des actions au Sénégal pour une valeur de 20 M € (13.311 Millions de FCFA).

24. De plus, dans le cadre de son programme de coopération régionale avec la CEDEAO, et conformément aux engagements pris lors de la Déclaration d'Abuja en 2009, l'Espagne a contribué à financer des projets au Sénégal dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficience énergétique par le moyen de la convocation de projets du Fonds pour les Energies Renouvelables (EREF) lancée par le Centre des Energies Renouvelables et de l'Efficience Energétique de la CEDEAO (ECREEE).

De même, à travers le Fonds Espagne-CEDEAO pour la Migration et le Développement, la Coopération Espagnole a financé 8 projets orientés vers le renforcement des capacités des organisations et acteurs de la société civile qui travaillent dans ce domaine pour un montant de 816.627€ (535 Millions de FCFA) et a appuyé des projets de renforcement institutionnel des Ministères des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur pour une valeur de 241.922€ (143 Millions de FCFA).

Enfin, dans le cadre du Fonds Espagne-NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines, la Coopération Espagnole a financé au Sénégal des projets d'autonomisation politique et économique incluant la perspective genre dans le développement. A travers ses deux convocations de projets de la société civile et des institutions publiques, 6 projets du domaine étatique et 1 du domaine régional (y compris le Sénégal) ont été appuyés pour un montant total approximatif de 907.730€ (604 Millions de FCFA).

2.4 Instruments

25. La grande majorité des interventions de la Coopération Espagnole a été canalisée à travers des projets et programmes bilatéraux au moyen de Subventions d´État de Coopération Internationale à caractère non remboursable. Cependant, il faut noter également l'importance de l'aide budgétaire générale non remboursable qui a atteint pendant cette période les 9 M€ (5.990 Millions de FCFA).

26. Les 30% environ de l'AOD espagnole ont été canalisés à travers des projets et conventions avec des organisations non gouvernementales espagnoles, sénégalaises et internationales.

27. Parmi les instruments de coopération remboursables, on peut citer : les programmes financés par le Fonds d'Aide au Développement (18 M€ - 11.980 Millions de FCFA), le

Fonds Fiduciaire Espagne-FIDA (7,5 M€ – 4.992 Millions de FCFA) et le Fonds de Concession de Microcrédits (9 M€ - 5.990 Millions de FCFA).

28. A travers le Fonds Fiduciaire Thématique de Gouvernance Démocratique du PNUD, des projets ont été financés au Sénégal dans le cadre des trois lignes d'action : Appui à la réforme de l'Administration Publique ; Accès à l'information et aux systèmes de e-Gouvernance/Cohésion Sociale ; et Programme Régional d'Emploi des Jeunes (YERP)/Gouvernance Economique.

29. La Coopération Technique s'est développée pendant la période, montrant ainsi le grand potentiel qu'offre cet instrument pour le futur de la collaboration entre les deux pays. Il convient de noter ici l'implication spécialisée de la coopération décentralisée avec l'appui de l'AECID.

30. Un intérêt particulier a été accordé aux assistances techniques dans le domaine de la modernisation agraire, pour la mise en marche des pôles de développement du Plan REVA (Retour vers l'Agriculture) dans les différents projets.

31. Il convient aussi de souligner les assistances techniques qui ont collaboré avec la direction de la coopération décentralisée, les Agences Régionales de Développement de Saint-Louis, Ziguinchor et Kolda, et les communes de Saint-Louis et Oussouye, dans le cadre de la promotion de la décentralisation.

32. Le Programme de Coopération Interuniversitaire a promu le transfert de connaissances et de technologies entre les universités espagnoles et sénégalaises.

2.5 Application de l'Agenda de l'Efficacité de l'Aide

33. Dans son préambule, le procès-verbal de la Première Commission Mixte montrait la volonté des deux parties d'exécuter les interventions de coopération financées dans le cadre de ladite commission conformément aux principes contenus dans la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

34. En ce qui concerne l'application desdits principes et leur élargissement lors de conférences internationales ultérieures (Accra, Busan), pendant la Première Commission Mixte, un grand effort a été réalisé pour que toutes les interventions financées par la Coopération Espagnole soient alignées avec les politiques publiques du Sénégal, pour qu'elles soient concentrées progressivement sur un nombre plus réduit de secteurs et de zones géographiques, pour que des avancées soient réalisées en collaboration avec les autres bailleurs, pour que le nombre d'unités exécutrices soit réduit et que des progrès soient réalisés dans l'adoption de procédures nationales dans la gestion des interventions de la coopération.

35. Le Rapport-Pays de l'Enquête 2011 sur le Sénégal concernant la mise en marche de la Déclaration de Paris pour la période 2005-2010 considère parmi ses indicateurs ceux correspondants à la Coopération Espagnole dans le lot des 24 principaux bailleurs : sur 8 indicateurs appliqués aux bailleurs, l'Espagne a atteint l'objectif prévu dans trois d'entre eux (alignement avec les priorités nationales, aide non liée et coordination des travaux analytiques) ; et sur les cinq autres, elle n'a pas atteint ses objectifs (renforcement des capacités pour un appui coordonné, utilisation de systèmes nationaux, prévisibilité de l'aide, utilisation de procédures et de dispositifs communs et missions conjointes sur le terrain).

36. Les interventions de la Coopération Espagnole ont été inclues, dans leur quasi-totalité, dans le cadre des politiques publiques du Sénégal au niveau national régional, local et sectoriel. Au niveau national, l'alignement avec les politiques publiques a été réalisé autour des Stratégies de Développement en vigueur actuellement au Sénégal ; Document pour la Réduction de la Pauvreté 2005-2010 (DSRP II), Stratégie de Croissance Accélérée (SCA, 2005) et Document de Politique Economique et Sociale 2011-2012 (DPES). Dans le domaine sectoriel, l'alignement a été réalisé également avec les politiques publiques sectorielles. Au niveau territorial et local, l'alignement a été réalisé avec les stratégies de développement articulées par les Agences Régionales de Développement (ARD), promouvant ainsi leur définition et leur mise en marche, comme nous le signalerons plus tard dans l'analyse par secteur.

37. La Coopération Espagnole et ses acteurs ont participé activement aux cadres de dialogue politique, de coordination et d'harmonisation établis par le Gouvernement du Sénégal et les bailleurs, aussi bien ceux à caractère général que ceux correspondants aux groupes thématiques et sectoriels. Depuis sa constitution en 2009, elle a été membre du Comité de Concertation des Partenaires Techniques et Financiers (CCPTF, Groupe des 12) dont elle a été Présidente et Vice-présidente en 2011 et du Groupe élargi des Partenaires Techniques et Financiers du Sénégal (Groupe des 50). L'Espagne appartient au groupe de bailleurs qui a signé en 2008 l'Accord Cadre d'Aide Budgétaire (ACAB).

38. Simultanément, la Coopération Espagnole a participé au Comité Conjoint d´Harmonisation et de Suivi (CCHS) ; au Sous Comité de Bailleurs de Fonds pour la Décentralisation (SCBFD), dont elle a été co-présidente de juillet 2010 à juillet 2012 ; au groupe sectoriel de Sécurité Alimentaire et de Développement Rural ; au groupe sectoriel de l'éducation ; au groupe sous-sectoriel de Formation Professionnelle ; au groupe thématique de Santé ; au groupe thématique de protection de l'enfance ; et, enfin, au groupe de Casamance.

39. Une attention particulière a été accordée à la promotion du dialogue, de la coordination et de l'harmonisation des différents acteurs du développement ; et, pour ce faire, la capacité des ARD a été renforcée dans les régions prioritaires afin qu'elles lancent ce type de projets.

40. En règle générale, la Coopération Espagnole a promu l'utilisation des procédures établies par la législation et les administrations sénégalaises pour la gestion des fonds accordés lors des interventions de coopération.

3. Analyse de l'AOD espagnole au Sénégal pendant la I^{ère} Commission Mixte par lignes d'action prioritaires et sous-secteurs

41. Par la suite, nous signalerons les contributions réalisées dans les lignes et secteurs prioritaires de la Première Commission Mixte. A ce stade, il convient de signaler que, bien que des actions aient été financées dans presque toutes les lignes d'action, l'AOD espagnole s'est progressivement concentrée sur 3 secteurs : Gouvernance Démocratique Institutionnelle et Participation Citoyenne ; Amélioration des Capacités Humaines et des Capacités Economiques ; et Appui au Tissu Productif.

42. Pour faciliter le suivi de la I^{ère} Commission Mixte, la structure sectorielle est maintenue telle qu'elle est mentionnée dans ladite commission.

3.1 Gouvernance Démocratique, Développement Institutionnel et Participation Citoyenne

43. Comme cela a déjà été signalé précédemment, le secteur de la Gouvernance Démocratique, du Développement Institutionnel et de la Participation Citoyenne, a été un des secteurs de concentration, avec une AOD totale pour la période 2009-2011 de **27.657.860 € (dorénavant 27,66 M€) - 18.408 Millions de FCFA.**

44. Le financement du secteur s'est traduit fondamentalement par l'appui à trois initiatives – les programmes de coopération policière, les appuis aux Agences Régionales de Développement (ARD) des zones prioritaires de la Coopération Espagnole, et l'appui budgétaire – qui totalisent 85% du financement total du secteur pour la période.

45. Les acteurs clés sénégalais ont été : le Ministère de l'Intérieur, les ARD de Kolda, Ziguinchor et Saint Louis et le Ministère de l'Economie et des Finances.

46. Au niveau national, 72% du financement du secteur a été concentré, les 21% étant focalisés dans les régions prioritaires de la Coopération Espagnole, et le reste dans d'autres régions.

47. Les actions du secteur contribuent à atteindre les objectifs spécifiques signalés dans l'axe 4 du DSRP II *(bonne gouvernance, développement décentralisé et participatif)* et l'axe 3 du Document de Politique Economique et Sociale (DPES).

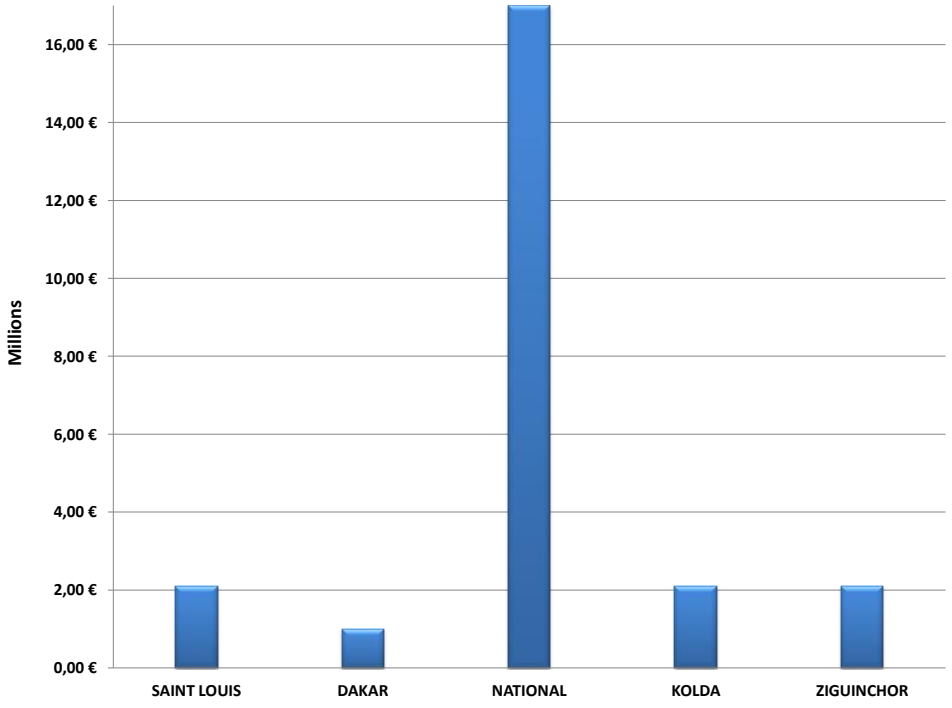

Graphique 8 : Distribution géographique de l'AOD espagnole dans le secteur de la gouvernance démocratique. Données de 2012 non disponibles. *Source : Elaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-2011.*

3.1.1. Développement de l'Administration au service de la citoyenneté et de la bonne gestion des affaires publiques

48. Comme cela a déjà été mentionné, l'appui du Secrétariat d'Etat du Ministère de l'Intérieur aux programmes de coopération policière se démarque avec un montant total pour la période 2009-2012 de 10,07 M€ (6.702 Millions de FCFA). La dispersion géographique et l'hétérogénéité des acteurs caractérise le reste des appuis à ce sous-secteur.

49. Ce sous-secteur a été financé avec un montant total d'environ **11,5 M€ (7.654 Millions de FCFA),** ce qui suppose 41% de financement total pour le secteur de la Gouvernance Démocratique, du Développement Institutionnel et de la Participation Citoyenne.

Les interventions les plus pertinentes ont été les suivantes :

A travers les instruments Convocation Ouverte et Permanente (CAP), conventions et projets des ONG, se démarquent les interventions suivantes :

- Actions transnationales pour l'amélioration des conditions socio-économiques et le développement de la société civile en Afrique Occidentale (Sénégal, Guinée Bissau, Mali, Niger et activités du domaine régional avec les pays limitrophes 0,32 M€ (212 Millions de FCFA)).

A travers l'instrument de Subvention d'Etat, se démarquent les interventions suivantes :

- Appui à la création d'un Bureau de Développement Urbanistique pour la commune d'Oussouye à travers le *Fons Català*, 0,06 M€ (39 Millions de FCFA).
- Appui, en 2011, à la célébration de la IX^{ème} Assemblée Générale du Forum des Autorités Locales de la commune de Dakar à travers le FAMSI, 0,1 M€ (66 Millions de FCFA).

Principales régions d'intervention

50. Dans ce sous-secteur, le principal domaine géographique d'intervention est le domaine national ; et ce, principalement, à cause de la grande répercussion, du point de vue du financement, des activités de coopération policière. Les mesures adoptées sont interconnectées avec les objectifs du Plan Afrique 2009-2012 et ont contribuées à prévenir et surmonter les situations de fragilité, agissant depuis une approche de renforcement institutionnel. Elles ont été orientés à la consolidation de la démocratie et à améliorer la capacité de réponse du Sénégal pour avancer dans l'accomplissement des ODM.

Conclusions

51. Les actions de ce sous-secteur contribuent aux objectifs énoncés au point 2.2.3.2 (*Administration publique et réforme de l'Etat*) du Document de Politique Economique et Sociale.

Parmi les résultats obtenus, on compte :

- Le renforcement des capacités des corps policiers du Sénégal.

- Le renforcement des capacités de la Direction de Coopération Décentralisée (DIRCOD), bien qu'il soit nécessaire de signaler que dans l'organigramme du nouveau Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATCL), cette Direction n'existe plus.

3.1.2 Appui au processus de décentralisation et au développement local

52. L'appui au processus sénégalais de décentralisation et de développement local a constitué une des priorités du travail de la Coopération Espagnole au Sénégal.

53. Le chemin parcouru par la Coopération Espagnole au Sénégal dans l'appui à la décentralisation – un de ses secteurs prioritaires de concentration du Gouvernement sénégalais – a eu une incidence fondamentale sur la pertinence d'agir au niveau local pour l'exécution des politiques de développement, d'un point de vue général, et en particulier, pour les politiques relatives à l'appui au développement institutionnel.

54. L'institutionnalisation démocratique territoriale et le renforcement des entités locales, ont été appuyés et étudiés à Saint-Louis et en Casamance, avec une approche territoriale intégrale.

55. La décentralisation et le développement local ont été deux des piliers de la programmation de l'AECID au Sénégal depuis pratiquement l'ouverture du Bureau Technique de la Cooperation Espagnole à Dakar. Dans les exercices successifs de programmation opérationnelle des années 2010, 2011 et 2012, ce secteur a été un secteur de concentration, dans certains cas très étroitement lié au développement rural.

56. Il a été convenu avec le Gouvernement du Sénégal de la mise en marche d'actions de renforcement des administrations régionales et locales ; d'actions d'appui au processus de décentralisation des compétences de l'Etat vers les entités décentralisées ; et d'actions d'appui à la génération de capacités de type politique et technique au niveau local.

Le financement du sous-secteur d'appui à la décentralisation s'élève approximativement à **4,4 M€ (2.928 Millions de FCFA),** ce qui suppose 16 % du total du financement au secteur de la Gouvernance.

Principales intervenions et leur montant

Ci-dessous la liste des différentes interventions groupées par instruments de financement :

A travers l'instrument de Subvention d'Etat, se démarquent les interventions suivantes :

57. Appui au développement local et rural dans la région de Ziguinchor à travers les projets du Programme Intégré pour l'Appui à la Réinsertion Economique et Sociale de la Population de la Casamance (PIARESPC) et du Programme Intégré pour l'Appui au Développement Economique et Social de la Population de la Casamance (PIADESPC), et à travers l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor. **1,99 M€ (1.324 Millions de FCFA).**

58. Appui au développement économique local dans la région de Saint-Louis à travers le Programme Intégré pour le Développement Economique et Social de la Région de Saint Louis (PIDEL-SL) et à travers l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis. **1,46 M€ (972 Millions de FCFA).**

59. La Coopération Espagnole a appuyé l'Agence Régionale de Développement de Kolda à travers différents acteurs. On note l'appui apporté par l'AECID à travers le

Programme d'Appui au Développement Economique Local de Kolda (**PROADELKO) 1,8 M€ (1.198 Millions de FCFA)** et le travail réalisé par la Coopération Catalane avec différents instruments comme le Programme Intégral de Kolda (PDRIK), avec un financement de **0'57 M€ (375 Millions de FCFA)**.

60. Appui à la reformulation du Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales de la Casamance (PRAESC II) à travers l'Agence Nationale pour la Relance des Activités en Casamance (ANRAC). **0,02 M€ (13 Millions de FCFA).**

A travers la Convocation Ouverte et Permanente, se démarquent les interventions suivantes :

61. Deux projets d'appui à la Mairie de Saint Louis (Plan de Modernisation continue de la Mairie de Saint Louis) avec l'objectif de renforcer la décentralisation à travers le renforcement et l'appui à l'Etat-Civil local pour un montant de 0'64 M€ **(426 Millions de FCFA**). Ces projets, exécutés majoritairement pendant la période de validité de la Commission Mixte, ont été financés conjointement par l'AECID et par le Conseil municipal de Tenerife, et exécutés par ce dernier (76,76 % fonds AECID et 23,24 % fonds de Conseil municipal de Tenerife).

Principaux acteurs

62. Le travail avec les ARD dans les régions prioritaires a constitué un des défis les plus importants depuis les débuts du travail de la Coopération Espagnole au Sénégal. Cette stratégie a caractérisé des interventions dans divers secteurs, pas uniquement celui de la décentralisation. Concrètement, le travail en développement agricole et rural a considéré fréquemment les ARD comme des acteurs dans le développement des interventions.

63. L'AECID a canalisé son appui à la concertation locale et à l'articulation de politiques de développement rural et local en renforçant les Agences Régionales de Développement des trois régions prioritaires d'intervention (Kolda, Saint-Louis et Ziguinchor).

Principales régions d'intervention

64. Les interventions de l'AECID ont été centrées fondamentalement dans les régions prioritaires d'intervention de la Coopération Espagnole au Sénégal (régions de Saint-Louis et région naturelle de Casamance, qui englobe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou).

Conclusions

65. La contribution des différentes actions du sous-secteur aux objectifs du point 2.2.3.5 (*Décentralisation, développement local et aménagement du territoire*) du DPES sont évidents.

66. La Coopération Espagnole, à travers son appui à l'ARD de Ziguinchor en 2006, a été pionnière dans la relation avec les autres bailleurs, intervenant dans le pays à travers ces structures qui, ultérieurement, se sont révélées comme étant des bras exécuteurs de différents projets et programmes sur le terrain. Parmi ces structures, on peut citer le Programme National de Développement Local (PNDL), cadre fédérateur des interventions dans le secteur de la décentralisation et du développement local.

67. La Coopération Espagnole a participé activement au sous-groupe de bailleurs de la Décentralisation dont elle a été co-présidente de juillet 2010 à juillet 2012.

Résultats

68. De manière globale, et à travers les différentes interventions mentionnées ci-dessus, on peut énumérer les résultats suivants :

- Renforcement du mandat des Agences Régionales de Développement (Ziguinchor, Kolda y Saint-Louis).
- Renforcement des compétences des agents de la Direction d'Appui au Développement Local de Ziguinchor, Saint-Louis et Dakar.
- Dispositifs des cadres de concertation rendus opérationnels (Ziguinchor, Saint-Louis, Kolda).
- Outils de planification locale et régionale élaborés et validés (Ziguinchor, Kolda et Saint-Louis).
- Investissements appuyés selon la planification locale dans les régions prioritaires d'intervention.

3.1.3 Aide budgétaire

69. Aussi bien dans la Commission Mixte que dans le Document de Stratégie Pays (DSP) était stipulée la possibilité de mener à bien une opération d'aide programmatique, avec l'objectif d'augmenter le degré d'alignement de la Coopération Espagnole avec les politiques publiques du pays et d'harmonisation avec les autres bailleurs, dont de très nombreux au Sénégal.

70. Les Protocoles d'Accord signés ont entretenu l'engagement de l'AECID de financer la politique de réduction de la pauvreté du Gouvernement du Sénégal.

71. Ce sous-secteur a été financé avec un total de neuf millions d'euros (9 M€ - 5.990 Millions de FCFA) en trois parties de trois millions d'euros (2009-2010, 2011 et 2012). Ces versements ont été exécutés dans leur totalité, ce qui représente 33% du financement total pour le secteur de la Gouvernance Démocratique, du Développement Institutionnel et de la Participation Citoyenne.

Conclusions

72. L'appui budgétaire réalisé par l'Espagne a contribué aux objectifs du point 2.2.3.3 (*Amélioration de la gestion des finances publiques*) du Document de Politique Economique et Sociale (DPES), ainsi qu'à l'amélioration du dialogue des politiques entre la communauté des bailleurs et le Gouvernement sénégalais.

3.2 Amélioration des capacités humaines

3.2.1 Souveraineté alimentaire et lutte contre la faim

73. Entre 2009 et 2012, la Coopération Espagnole a développé diverses actions préventives visant à éviter la faim et à garantir l'accès de la population aux aliments. En conséquence, une grande partie des interventions financées par la Coopération Espagnole pendant ces années dans les secteurs productifs ont été orientées vers la souveraineté alimentaire et la lutte contre la faim.

74. La Coopération Espagnole a destiné environ 42M€ (27.955 Millions de FCFA) pour le financement d'initiatives dans ce domaine pendant la période qui nous occupe.

75. Il convient de noter l'appui à la nutrition infantile et à la sécurité alimentaire dans les régions hautement vulnérables comme Kolda, Sédhiou, Kédougou, Tambacounda, Matam, Louga et Diourbel (programme NESA). Dans la région de Ziguinchor, la Coopération Espagnole a collaboré dans la protection et la récupération de terres à travers la construction d'environ 75 Km de digues dans 64 vallées, dans le cadre du programme PIADESC.

76. D'autre part, un appui constant a été apporté aux politiques de sécurité alimentaire du Gouvernement du Sénégal développées par la FAO dans divers domaines tels que : la promotion de l'utilisation d'une eau de qualité pour l'agriculture urbaine et périurbaine, l'appui à la production de riz, en réponse à l'augmentation du prix des aliments ; et l'appui aux projets hydrauliques ruraux du bassin arachidier.

77. Les ONGD espagnoles ont reçu, entre 2009 et 2012, d'importants volumes de financement de la Coopération Espagnole pour le développement de projets visant à renforcer les capacités de la population rurale et à améliorer leur accès aux moyens de production dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et de la transformation des produits de ces secteurs.

78. Ces interventions ont contribué, entre autres choses, à la formation de centaines de paysans dans le domaine de la production, de la transformation des produits et de la gestion. Elles ont également contribué à l'aménagement de centaines d'hectares pour la production agricole, à la création de fermes-écoles et de coopératives de producteurs.

79. L'ensemble de l'intervention a contribué à améliorer l'accès à une alimentation saine en promouvant la diversité alimentaire.

3.2.2 Education

80. L'Aide Officielle au Développement (AOD) destinée à l'éducation au Sénégal pendant les années 2009-2011 s'élève à 8,68 millions d'euro (5.7767 Millions de FCFA) distribués entre les différents programmes/projets ; et elle a été ventilée à travers différents moyens : Ministères espagnols, ONGD, Coopération Décentralisée, Organismes Multilatéraux. La concentration de l'aide a été localisée pour la période 2009-2011 dans les zones prioritaires de la Coopération Espagnole, surtout à Dakar et en Casamance.

3.2.2.1 Amélioration de l'accès universel à l'éducation

81. L'Espagne a appuyé le secteur de l'éducation principalement à travers la coopération décentralisée (3,42 M€, 2.276 Millions de FCFA 89% des fonds) dans la construction et la réhabilitation de diverses écoles primaires, centres d'enseignement moyen et lycées d'enseignement secondaire. L'apport total est de 3,92 M €, 2.609 Millions de FCFA.

Principales interventions et leur montant

82. La Coopération Espagnole est un important bailleur du Fonds Global Partnership for Education (Alliance Mondiale de l'Education), héritière de l'initiative de « *Education pour tous*» (EFA-FTI). Grace à ce fonds, le Sénégal a reçu, durant la période 2008-2010, la somme de 81,5 millions USD pour le financement du Programme Décennal de l'Education et la Formation (PDEF).

83. Parmi les interventions les plus pertinentes, il convient de noter la contribution de l'Espagne à la Banque Mondiale dans le cadre d'un *Fond Fiduciaire* qui a permis le financement de cinq lycées au Sénégal pour un montant de 1,9 M$, 937 Millions de FCFA (portefeuille de la Banque Mondiale).

Acteurs

84. En plus de la Banque Mondiale, les principaux acteurs ont été des ONGD financées dans une large mesure par la coopération décentralisée.

Principales régions d'intervention

85. Les interventions dans le secteur de l'éducation ont été caractérisées par leur dispersion géographique et leur petite échelle, se situant fondamentalement hors des zones prioritaires de concentration. L'intervention dans l'éducation a ainsi pu être réalisée, en partie, en répondant aux demandes concrètes à caractère local et en palliant à l'absence de programmation géographique claire de la part de la coopération décentralisée et, plus spécifiquement, des entités locales.

Conclusions

86. La Coopération Espagnole n'a pas été un bailleur remarquable dans le secteur de l'éducation. A cause de la perspective de micro projets dispersés, l'alignement avec les objectifs du Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), dans lequel les programmes nationaux sont prioritaires, n'a pas été clairement réalisé. Cependant, il ne faut pas oublier la contribution au secteur de l'éducation non formelle, ou il faut signaler l'importance de projets qui ont permis l'inclusion de l'éducation et la réintégration à l'école des enfants les plus vulnérables.

Résultats

87. L'Espagne a contribué dans une certaine mesure à augmenter la scolarisation des enfants et l'inclusion des enfants le plus pauvres.

3.2.2.2 Formation professionnelle et emploi

88. Le sous-secteur de la Formation Professionnelle et Technique est considéré comme une priorité par le Gouvernement sénégalais, et sa finalité est que le marché du travail ait une main d'œuvre qualifiée qui puisse répondre aux besoins du secteur productif de l'économie.

89. La contribution de la Coopération Espagnole dans ce sous-secteur et pour les années 2009-2012 s'élève à environ 2,15 M€ (1.431 Millions de FCFA), même si, durant cette même période, un budget assignés dans les années antérieures d'une valeur de 4,10 M€ (2.728 Millions de FCFA) a été mis en application.

90. Pendant la I^{ère} Commission Mixte, les exercices de la Coopération Espagnole dans le sous-secteur de la Formation Professionnelle (FP) ont été orientés vers les jeunes exclus du système éducatif formel, dans le but de les insérer dans le marché du travail.

Principales interventions

91. Parmi les actions les plus pertinentes que l'AECID a développées dans le secteur de la Formation pour l'Emploi, on compte :

92. Les contributions réalisées avec l'Agence Nationale des Jeunes (ANEJ) à travers les 5 Ecoles-Ateliers installées à Saint Louis, pour un montant de 2,77 M€ (1.843 Millions de FCFA) entre 2007- 2008, en plus de 0'23 M€ (153 Millions de FCFA) apportés par le Ministère Espagnol de l'Emploi et des Affaires Sociales à travers la Fondation *Santa Maria la Real* et la Coopération Décentralisée des Iles Baléares. Dans le cadre des Ecoles-Ateliers, une contribution de 1,3 M€ (865 Millions de FCFA) a été également réalisée pour finaliser la réhabilitation du Rognat à Saint Louis. Avec un financement du Ministère Espagnol de l'Economie et de la Compétitivité (Fonds FAD) ont été financés : 4 projets de "*Maisons des Outils*" pour une valeur de 2,8M€ exécutés par l'ANEJ.

93. La Coopération Espagnole décentralisée a appuyé l'équipement de l'Ecole Nationale d'Hôtellerie de Dakar à travers des fonds des Iles Baléares pour un montant de 0,76 M€ et la *"Pouponnière"*, orphelinat de Dakar, à travers des projets financés par la Communauté de Madrid pour un montant de 0,44 M€ (pendant les années 2009-2010), ayant déjà investi 0,30 M€ en 2008.

94. Actuellement, des interventions ont lieu dans le Centre National de Qualification Professionnelle (CNQP) à Dakar, pour un montant de 0,22 M€ (146 Millions de FCFA), à travers une Subvention d'Etat en espèces exécutée par le moyen d'une commission de gestion à l'entreprise publique espagnole de transformation agraire, *Transformaciones Agrarias, S.A.* (TRAGSA). La finalité est la formation initiale et continue des jeunes par le moyen de l'équipement de dernière technologie dans le secteur de la mécanique automotrice.

95. A travers différentes ONGD elle est intervenue à Tambacounda dans le centre de Formation Professionnelle Don Bosco, et en Casamance, avec un montant approximatif de 0,41 M€ (272 Millions de FCFA).

96. A travers les **Organismes Multilatéraux** de développement, on peut citer la contribution pour le Sénégal de 1 M€ (665 Millions de FCFA) au Programme Régional de l'Emploi à travers le PNUD, en collaboration avec le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et l'Agence National de l´Emploi pour les Jeunes (ANEJ) du Ministère de la Jeunesse, dans le but d'améliorer la qualification professionnelle et l'employabilité.

Principaux acteurs

97. Parmi les principaux acteurs, on note : l'Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes (ANEJ) du Ministère de la Jeunesse, les centres de formation professionnelle dépendants/homologués par le Ministère de la Formation Professionnel, et les ONGD locales et espagnoles.

Principales régions d'intervention

98. Les interventions de l'AECID on été centrées fondamentalement dans les régions prioritaires d'intervention de la Coopération Espagnole au Sénégal : Dakar, Saint-Louis ; la région naturelle de Casamance, qui englobe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou.

Conclusions

99. Les interventions étaient alignées avec les priorités établies dans les documents précédents de réduction de la pauvreté du pays et avec le nouveau Document de *Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES 2013-2017)*,

contribuant à améliorer la qualification professionnelle des jeunes à travers les centres de formation appuyés.

100. Cependant, malgré les efforts économiques réalisés et l'importance des actions menées à bien, l'absence d'une stratégie claire d'intervention – qui établirait des synergies entre les différentes initiatives dans le but d'obtenir un plus grand impact – a entraîné une prédominance des interventions isolées, aussi bien au niveau des secteurs professionnels que dans les zones géographiques.

101. **Résultats**

- A travers les 5 Ecoles-Ateliers, formation professionnelle de 300 jeunes, pour leur permettre d'accéder à un emploi digne.
- A travers la Croix Rouge Sénégalaise et la Croix Rouge Espagnole, le projet a réussi à former un total de 248 élèves dans différents centres de formation professionnelle.
- Des formations de jeunes à travers l'ANEJ et le PNUD ont été réalisées pour l'employabilité, mais sans données quantitatives.

3.2.3 Santé

3.2.3.1 Renforcement des systèmes publics de santé

102. La contribution de la Coopération Espagnole dans la santé a atteint pendant la période en question un montant approximatif de 7.929.786. € (5.277 Millions de FCFA). Ces données n'incluent pas les contributions aux Fonds Globaux ni les contributions aux organisations multilatérales. 77% de ces fonds correspondent à la coopération décentralisée.

Principales interventions et leur montant

103. Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a été appuyé à travers des contributions au fonds global contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria en 2009.

104. Les districts sanitaires de Vélingara (Kolda) et Sédhiou ont pu compter sur les appuis au renforcement des capacités techniques pour le développement d'un programme d'éducation pour la santé avec les organisations communautaires de base et avec des actions de réhabilitation et d'équipement à travers deux conventions, pour un montant total de 1'61 M€ (1.075 Millions de FCFA). On peut noter également la contribution à la réhabilitation du bloc opératoire de Vélingara, conjointement avec l'Union Européenne, en fonctionnement depuis fin 2012.

105. Le projet « Appropriation du système de santé au Sénégal des projets de développements par la fondation Barcelona SIDA 2002 » été financé avec l'appui à la Division SIDA du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, pour un montant de 0'14 M€ (98 Millions de FCFA). Ce projet a été développé dans les districts sanitaires de Richard Toll et Bignona, dans le cadre du programme national de lutte contre le SIDA.

106. De même, la Coopération Espagnole a appuyé la formation d'infirmières et de sages-femmes dans les régions de Thiès, Ziguinchor, Kaolack, Saint Luis, Tambacounda, Kolda et Matam pour un montant de 0'46 M€ (309 Millions de FCFA).

107. En ce qui concerne les autres projets appuyés par la coopération décentralisée, on note la contribution de la Coopération Andalouse au fonds thématique de survie de la petite enfance avec 0'8 M€ (532 Millions de FCFA).

108. En ce qui concerne la lutte contre la malnutrition, l'Espagne finance à hauteur de 4'22 M€ (2.810 Millions de FCFA) le programme NESA (nutrition et sécurité alimentaire) géré à travers le système des Nations Unies. Il s'agit d'un programme multisectoriel qui a été développé dans les sept régions les plus pauvres du Sénégal et dont le bénéficiaire principal est la « Cellule de Lutte contre la Malnutrition » dépendant du bureau du Premier Ministre.

Acteurs

109. Les principaux acteurs appuyés par la Coopération Espagnole sont : les organisations multilatérales (UNICEF ; OMS), la Division SIDA du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale ; et les ONGD, financées aussi bien par l'AECID que par la coopération décentralisée.

Régions d'intervention

110. Les interventions ont été exécutées dans diverses régions du pays, bien que l'on puisse observer une plus grande concentration dans les zones de Kolda, Sédhiou, Saint Louis et Dakar.

Conclusions

111. La Coopération Espagnole a contribué à l'objectif spécifique du PNDS à travers les objectifs suivants :

- 5.1 Accélération de la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et juvénile.
- 5.5 Développement des ressources humaines.

112. L'Espagne a appuyé une meilleure formation du personnel de la santé et a ainsi obtenu un meilleur accès aux services de santé primaire de la population la plus pauvre, contribuant à la diminution de mortalité maternelle, néonatale, infantile et juvénile.

3.2.4 Protection des collectifs en situation de vulnérabilité

113. Depuis 2009, la protection sociale de l'enfance vulnérable est devenue progressivement un des secteurs prioritaires. L'investissement du secteur a été d'environ 6'58 M€ (4.382 Millions de FCFA). 89% provenant des fonds de l'AECID et les 11% restants provenant de la coopération décentralisée.

Principales interventions

114. A travers l'appui à l'UNICEF (0'5€ – 332 Millions de FCFA), une contribution a été apportée à l'élaboration et à la validation technique de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE), document de base dont la validation politique est imminente.

115. La Coopération Espagnole a appuyé la protection des enfants en danger moral ou en conflit avec la loi en renforçant la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) du Ministère de la Justice, à travers un projet de 930.500 € (0,619 Millions de FCFA). Les services extérieurs d'action éducative (AEMO) ont été renforcés et trois centres d'accueil ont été réhabilités (Ziguinchor, Thiès et Saint Louis). De plus, ont également été appuyés, divers centres de la DESPS offrant une éducation spéciale et une formation professionnelle pour les enfants les plus vulnérables

(réhabilitation et/ou équipement des centres de Pikine, Thiès, Sebikotane et Ziguinchor).

116. Dans le cadre su Programme International de Lutte contre le Travail des Enfants, IPEC, lancé par le BIT, dont l'investissement au Sénégal a été autour de 0'75 M€ (499 Millions de FCFA), la cellule de lutte contre le travail des enfants du Ministère du Travail a été réactivée, ce qui a permis la validation politique du Plan Cadre National de Lutte Contre le Travail des Enfants.

117. Finalement, la Coopération Espagnole a appuyé de manière considérable les acteurs de la société civile dans des actions de sensibilisation et de lobbying sur le droit des enfants ; dans les actions d'attention portée aux enfants de la rue, aux petites filles violées, aux enfants travailleurs ; et dans les initiatives de scolarisation des enfants hors du système d'éducation.

Acteurs

118. Comme il en ressort de tout ce qui précède, la Coopération Espagnole a travaillé dans ce sous-secteur avec des acteurs gouvernementaux (Subventions d'Etat), ONGD et organisations internationales.

119. La plus grande partie des fonds de l'AECID a été destinée aux initiatives nationales du Ministère de la Justice (DESPS), Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat et Ministère du Travail (Cellule de Lutte Contre le Travail des Enfants).

Régions d'intervention

120. Le secteur possède un bas niveau de concentration régionale ; un appui a été apporté à la DESPS, une institution nationale, mais la problématique affecte plusieurs régions du Sénégal, surtout Dakar et sa périphérie (28,5% des fonds). La Casamance a bénéficié de 21,6% des fonds de l'AECID.

Conclusions

121. La Coopération Espagnole a été un bailleur remarquable du secteur et a contribué à la mise en marche de l'ENPI, renforçant les synergies et la collaboration entre les acteurs de l'Etat et la société civile, dans le but de réaliser ses deux objectifs stratégiques :
122. 1- Mise en marche d'un système intégré de protection de l'enfance qui fédère tous les acteurs et actions du système.
123. 2- Appui et promotion d'un changement social positif de la population visant à garantir la protection des droits des enfants.

124. En définitive, des progrès importants ont été obtenus dans la collaboration entre les institutions et les ONGD ; et la population est beaucoup plus sensibilisée sur l'urgence de protéger les droits des enfants.

3.2.5 Accès à l'eau potable et à l'assainissement de base

125. Les actions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont été impulsées principalement par les ONGD et financées par la coopération décentralisée, avec un financement de 1'61 M€ (1.077 Millions de FCFA).

126. L'action a été caractérisée par de micro-interventions qui ont répondu à la demande locale sans critères de regroupement géographique.

127. Bien que la Coopération Espagnole n´a pas été un bailleur important du secteur de l'eau et de l'assainissement, la situation sanitaire et l'accès à l'eau s´est amélioré dans quelques localités du Sénégal.

3.3 Amélioration des capacités économiques et appui au tissu productif

3.3.1 Appui à la micro, petite et moyenne entreprise d'économie sociale

128. Dans le but de collaborer à la création d'un système financier inclusif – dans lequel la population ayant bas revenus, ainsi que la micro/petite/moyenne entreprise, auraient un accès aux services financiers de base (dépôts, prêts, transferts, assurance, etc.) – l'engagement de la Coopération Espagnole dans le secteur de la micro-finance a été concrétisé au Sénégal à travers l'octroi en 2010 de trois prêts à des entités sénégalaises (ACEP, CAURIE-MF et U-IMCEC) pour un montant total de 9 M €. A ce jour, ont été versés : 1.082 Millions de FCFA, équivalents à 1.650.000,00 €. Ces actions ont pour but d'étendre les services financiers, spécialement les dépôts, dans les zones les plus mal desservies du pays.

129. L'Agence Catalane de Coopération appuie depuis 2006 l'entité U-IMCEC. Entre 2009 et 2012, un fonds de plus 0,6 M € (399 Millions de FCFA) a été actif et attribué à chaque entité. L'objectif de ce fonds est de couvrir les zones du pays les moins desservies et les populations ayant le plus de difficultés d'accès au crédit.

3.3.2 Renforcement des secteurs productifs

130. Depuis 2009, la Coopération Espagnole s'est impliquée de manière progressive dans le domaine rural et de la sécurité alimentaire, qui est devenu un des secteurs prioritaires. On estime à environ 42 M€ (environ 27.955 Millions de FCFA) le montant économique destiné à ce secteur.

131. Les régions de concentration, comme cela a déjà été signalé dans la Commission Mixte entre l'Espagne et le Sénégal, ont été : Saint Louis et la région naturelle de la Casamance, qui concentrent approximativement 73% de la somme investie.

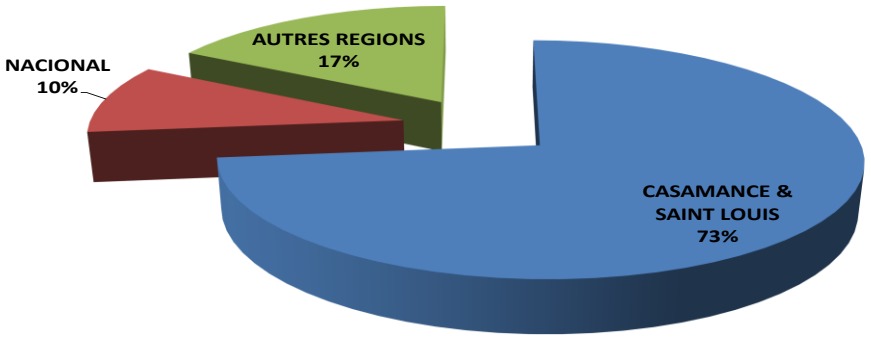

Graphique 9 : Concentration géographique de l'Aide Espagnole dans les Secteurs Productifs. **Données de 2012 non disponibles.** *Source : graphique obtenu par élaboration propre basée sur les données officielles de l'AOD du MAEC 2009-2011.*

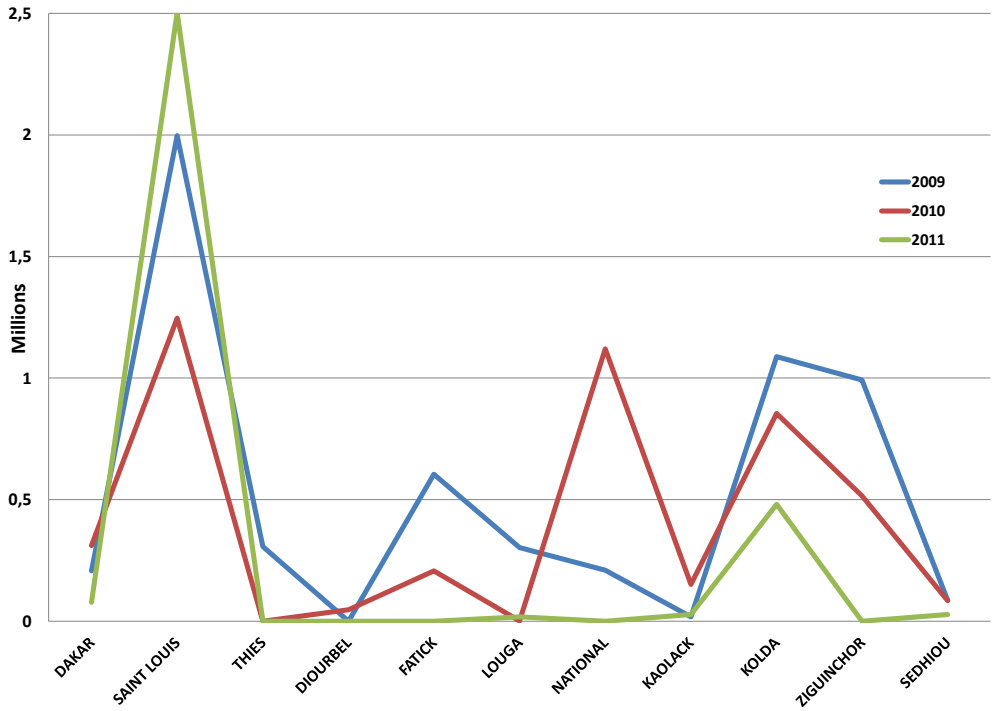

Graphique 10 : Distribution par région de l'Aide Espagnole dans les Secteurs Productifs. **Données de 2012 non disponibles.** *Source : graphique d'élaboration propre basée sur les données officlles de l' AOD du MAEC 2009-2011.*

132. Les sous-secteurs de concentration ont été : l'agriculture, qui a reçu plus de 75% de l'investissement, suivie de l'environnement (10%), de l'élevage (9%) et de la pêche (6%). La perspective territoriale a été prise en compte aussi bien dans les modalités d'intervention – à travers les subventions d'Etat aux Agences Régionales de Développement de Ziguinchor, Kolda et Saint Louis, intégrant des aspects de développement institutionnel local et de planification locales avec les aspects de développement économique local - que dans les interventions des ONGD qui, dans de nombreux cas, ont répondu aux plans de développement local.

133. L'intervention a contribué à former des centaines de paysans, à aménager des centaines d'hectares pour la production agricole, à produire plus de 7.000Ha dans les vallées de la région de Ziguinchor et à créer des fermes-écoles et des coopératives de producteurs.

134. De même, la Coopération Espagnole a contribué à doter de moyens de production les populations dépourvues de moyens, tout en leur apportant la formation nécessaire pour les gérer de manière durable.

3.3.2.1 Agriculture, élevage et développement rural

AGRICULTURE

135. On estime à plus de 34 M€ (22.630 Millions de FCFA) l'AOD espagnole pour le secteur de l'agriculture pendant la période de validité de la Commission Mixte.

Principales interventions et leur montant

136. Plus de la moitié de l'AOD destinée à l'agriculture (environs 17 M€ - 11.315 Millions de FCFA) a été exécutée à travers des subventions ou dons aux institutions de l'Etat :

Ministère de l'Agriculture et Agences Régionales de Développement de Ziguinchor, Kolda et Saint Louis ou organismes internationaux, la FAO et le FIDA, qui travaillent directement avec le Ministère de l'Agriculture. L'autre moitié (environ 17M€ - 11.315 Millions de FCFA) a été canalisée à travers des organisations de la société civile sénégalaise et espagnole.

137. Dans ce secteur, il convient de signaler la poursuite, pendant la période de 2009-2012, des projets financés par la Coopération Espagnole pour la création de 9 pôles d'urgence par l'Agence REVA, pour un montant d'environ 10M€ (6.655 Millions de FCFA).

138. Il convient également de mentionner à ce niveau l'étude sur les nécessité de stockage des aliments qui a été complétée par la construction d'un réseau de silos dans la région de Saint Louis, pour un volume de stockage de plus de 10.000 T et pour un montant total de 3,13 M€ (2.083 Millions de FCFA).

Régions d'intervention

139. Saint Louis et les trois régions de la Casamance ont été les zones de concentration.

Conclusions

140. L'intervention de la Coopération Espagnole a été dirigée vers l'objectif global de lutte contre la pauvreté extrême et la faim. Elle a contribué et continuera à contribuer avec les financements déjà actifs à élargir la surface de production dans les régions prioritaires avec de grands aménagements nationaux : vallée du fleuve Sénégal (prévision d'aménagement de 7.400Ha), vallée de l'Anambé (prévision de réhabilitation de 3.400 Ha), ainsi que dans la vallée du fleuve Casamance où ont été récupérés et/ou protégés plus de 7.000Ha de surface agricole à Ziguinchor à travers la construction quelques 75Km de digues de contention.

141. Il convient également de signaler les efforts réalisés dans la formation de producteurs horticoles et la mise à disposition des agriculteurs de surfaces aménagées et de moyens de production.

Résultats

142. A travers toutes ces initiatives, les résultats obtenus sont, comme cela a été mentionné précédemment : l'augmentation de la production et l'amélioration de la productivité au moyen de l'appui à la commercialisation, au développement d'infrastructures de soutien à la production (silos) ; la modernisation des exploitations et la facilitation de l'accès aux semences et autres intrants de qualité ; ainsi que le renforcement des capacités des producteurs et la restauration des terres. Une contribution a été apportée à la commercialisation de la production agricole, au développement des infrastructures d'appui à la production, à la modernisation de l'équipement des exploitations agricoles et à la promotion de pôles d'urgence. Il convient également de signaler l'appui à la structuration des produits agricoles en chaînes de valeur.

ÉLEVAGE

143. Depuis 2009, l'élevage a été transformé en sous-secteur de priorité pour la Coopération Espagnole qui a destiné un montant approximatif de 4,2 M€ (2.795 Millions de FCFA) pendant la durée de validité de la Commission Mixte.

Principales interventions et leur montant

144. Il convient de signaler l'appui au projet PRODELEC (projet de développement de l'élevage en Casamance) du Ministère de l'Elevage pour une valeur de 2,5 M$ (1.233 Millions de FCFA) à développer prochainement à Ziguinchor et Sédhiou. Ce projet a été financé à travers un ancien financement de fonds Espagne-CEDEAO et va être exécute par la Banque Mondiale.

145. La Coopération Espagnole a financé diverses organisations de la société civile pour le développement de projets visant au renforcement du secteur de l'élevage. On estime à 1,7 M€ (1.131 Millions de FCFA) le montant général destiné à ces activités, parmi lesquelles on note : l'amélioration de la production caprine locale à travers l'introduction de la chèvre des Canaries (à travers une convention AECID/Gouvernement des Canaries), un projet intégral d'élevage dans la région de Kolda

Résultats

146. L'ensemble de l'intervention a contribué à l'amélioration du bétail, à l'augmentation quantitative et qualitative de la production animale, à l'amélioration de la santé animale et des conditions de vente des produits d'origine animale. Il convient de signaler le travail réalisé pour l'amélioration de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage.

DÉVELOPPEMENT RURAL

147. Les interventions déjà mentionnées, ainsi que d'autres incluses dans le secteur productif, ont toujours tenu compte de l'objectif du développement rural.

Principales interventions et leur montant

148. Il faut noter l'effort réalisé à travers les subventions aux Agences Régionales de Développement (ARD) de Ziguinchor, Kolda et Saint Louis, qui ont consacré un pourcentage important du financement aux activités de développement économique dans des communautés rurales bien déterminées et dont le montant peut être estimé à environ 3 M€ (1.996 Millions de FCFA).

Résultats

149. Au moyen de différentes interventions, une contribution a été apportée au renforcement de l'économie rurale locale à travers les institutions locales. Un impact a également été obtenu dans la transformation agroalimentaire, avec l'appui aux petites industries de transformation de produits du secteur primaire et avec le renforcement des capacités techniques et du traitement des personnes qui travaillent dans ce domaine.

3.3.2.2 Pêche

150. Bien que la Coopération Espagnole ait concentré ses efforts dans d'autres secteurs, les projets lancés avant 2009 dans le secteur de la pêche ont été poursuivis jusqu'à leur finalisation. D'autre part, compte tenu de l'importance de ce secteur pour le développement rural, certaines nouvelles interventions ont été produites entre 2009 et 2012.

151. On peut estimer cet appui à 1,2 M€ (798 Millions de FCFA).

152. La création d'une ferme aquacole, l'installation d'infrastructures pour la culture de la moule et la contribution au renforcement des capacités et de l'accès aux moyens de

production et de vente pour les femmes transformatrices de produits de pêche, peuvent être cités comme produits des projets développés à travers la société civile. Une partie importante du financement assigné au secteur a été réalisée à travers des institutions étatiques et a été consacrée à la formation.

Résultats

153. Ainsi, une contribution a été apportée à la promotion de l'aquaculture, à l'amélioration des conditions d'accès au marché et à la compétitivité de la filiale de transformation de la production de la pêche.

3.3.2.3 Tourisme

154. Le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement est une priorité de la Coopération Espagnole, dont l'appui au secteur touristique a été réalisé principalement dans le cadre du secteur de l'environnement. La Coopération Espagnole a appuyé l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et d'autres organisations, dans le développement touristique durable du delta du Sine Saloum. Il faut mention aussi la finalisation, pendant la Commission Mixte, du programme des Ecoles-Ateliers dans lequel une école de tourisme a été développée, l'appui de la Communauté Autonome des Iles Baléares à l'école d'hôtellerie de Dakar.

3.3.2.4 Artisanat

155. Etant donné qu'il n'y avait pas d'antécédents de coopération dans ce secteur et qu'aucune demande expresse n'a été exprimée de la part du Sénégal, la Coopération Espagnole n'a pas financé d'interventions dans le secteur de l'artisanat.

3.4. Amélioration de la durabilité environnementale

156. La durabilité environnementale constitue une des grandes préoccupations de la Coopération Espagnole. Depuis 2009, des efforts sont réalisés pour introduire de manière transversale la question de la durabilité environnementale dans tous les projets et programmes. Même si ce secteur n'est pas un secteur de concentration, la coopération Espagnole a consacré plus de 5 M€ (3.327 Millions de FCFA) à la durabilité environnementale.

Principales interventions et leur montant

157. Il convient de signaler l'appui au PASEF (*Programme d'Amélioration et Valorisation des Services des Écosystèmes Forestiers*) du Gouvernement du Sénégal pour la valorisation des services des écosystèmes forestiers. D'autre part, l'Organisme Autonome des Parcs Nationaux espagnols appuie depuis 2009 la Direction Nationale des Parcs Nationaux du Sénégal dans diverses activités de renforcement des capacités du personnel et d'appui technique et matériel.

158. Consciente que ces problèmes d'environnement sont transfrontaliers, la Coopération Espagnole finance le centre régional des énergies renouvelables de l'Afrique de l'Ouest situé au Cap Vert pour servir toute la région. D'autre part, depuis 2010 se développe un projet ayant vocation environnementale dans la zone transfrontalière de Kolda avec la Gambie et la Guinée Bissau ; la gouvernance environnementale est une de ses composantes principales.

159. Jusqu'en 2011, l'Espagne a été un partenaire technique et financier du PRCM (Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de

l'Ouest). D'autre part, de nombreuses études environnementales et écologiques ont été réalisées entre 2009 y 2012 dans le cadre de la coopération interuniversitaire entre diverses universités espagnoles et sénégalaises.

Résultats

160. Comme résultat on peut signaler la contribution à la gouvernance environnementale qui est l'élément à souligner dans l'ensemble des interventions.

3.4.1 Energie et développement durable

161. L'énergie n'a pas été un secteur de concentration pour la Coopération Espagnole pendant la période 2009- 2011. Cependant, il convient de signaler l'exécution de diverses petites interventions dans le secteur, financées en grande partie par la coopération décentralisée. On peut estimer à plus de 0,5 M€ (332 Millions de FCFA) la Somme destinée entre 2009 et 2012 aux énergies renouvelables. A travers la coopération décentralisée (Conseil Municipal de Tenerife), un projet d'électrification rural à travers l'énergie solaire photovoltaïque dans la région de Ranerou a été financé.

162. La préoccupation de la Coopération Espagnole pour les énergies renouvelables se traduit, à l'échelle régionale, par l'appui constant au Centre des Energies Renouvelables et de Efficacité de l'Energie de la CEDEAO (ECREEE) (7 M€ - 4.659 Millions de FCFA), situé à Praia et dont l'objectif est la création d'un environnement favorable pour la consolidation d'un marché des énergies renouvelables dans la région. Au Sénégal, trois projets d'un montant de 0,08 M€ (53 Millions de FCFA) sont en cours d'exécution dans le domaine de la énergie solaire ; ils ont été approuvés en 2012 à travers le Fonds des Energies Renouvelables de la CEDEAO.

3.5. La Coopération culturelle pour le développement

163. La Coopération Espagnole a été, pendant la I^{ère} Commission Mixte, un bailleur de référence par son appui à la promotion des actions de culture et de développement et le renforcement des initiatives culturelles locales. L'investissement total a été de 1.354.156 € (901 Millions de FCFA) de 2009 à juillet 2012.

Principales interventions et leur montant

164. Avec le financement de divers projets d'un montant de 639.000 € (425 Millions de FCFA) pendant la période de 2009 à 2012, la Coopération Espagnole a contribué à la diffusion de festivals dans les banlieues de Dakar (Moussa Invite et Banlieue Rythme, festivals de musiques traditionnelles) et à la professionnalisation des artistes. Dans ce domaine, il convient de souligner l'importance du projet PECCS "Promotion des Entreprises Créatives et Culturelles du Sénégal " avec un financement de 338.890 € (225 Millions de FCFA) pendant la seconde phase.

165. A partir de l'ambassade d'Espagne, "Culture Dakar" a développé une offre culturelle continue et gratuite dans les régions prioritaires de la Coopération Espagnole (Casamance, Saint Louis et Dakar). Ceci a permis le financement de 21 projets culturels en 2009, 15 en 2010 et 21 en 2011. Le financement total de cette période est de 376.932 € (250 Millions de FCFA).

166. Grâce au financement de deux séminaires ACERCA en 2009 et 2011, des processus de réflexion et de concentration des acteurs culturels ont été dynamisés, ce qui a

favorisé une forte mobilisation autour du projet de loi pour la reconnaissance du statut d'artiste et de professionnel de la culture.

167. En ce qui concerne la diffusion du patrimoine immatériel, 25 organisations de la société civile ont été appuyées à travers des activités réalisées par les enfants et les jeunes. Le résultat est l'édition du livre « Contes du Sénégal » et sa distribution au Ministère de la Culture, Ministère de l'Education et les OSC qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance.

168. Finalement, l'Espagne a financé, à travers le système des Nations Unies et à hauteur de 2.601.543 € (1.731 Millions de FCFA) le projet "promouvoir les initiatives et industries culturelles au Sénégal" (2008-2012), ce qui a permis l'inscription du Delta du Saloum et de la région de Kédougou dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Acteurs

169. En résumé, les principaux acteurs de la Coopération Espagnole dans le secteur de la culture et du développement ont été : les ONGD, la société civile sénégalaise et les organisations internationales (notamment, l'UNESCO et son appui à la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture).

Conclusion

170. La Coopération Espagnole a contribué de manière considérable à l'objectif du DSRP II de promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels, et a accompagné un processus de concertation nationale participative dans la définition d'une politique culturelle et de professionnalisation du secteur.

Résultats

171. Dans ce secteur, nous avons un bilan quantitatif des résultats des interventions. Le PECCS a permis la formation de 150 entrepreneurs en gestion culturelle, l'appui à 26 projets d'entrepreneurs et un service d'accompagnement de 150 initiatives. De plus, grâce à l'AECID, 90 jeunes ont été formés en gestion de projets, 75 en production de documentaires et 35 en techniques de son, de 2008 à 2012.

172. L'action culturelle de l'Ambassade d'Espagne, a compté, à travers son appui à diverses manifestations artistiques, sur un public qui est passé de 5.000 personnes en 2008 à plus de 45.000 en 2011.

3.5.1. Coopération scientifique (entre dans le cadre de l'AOD en éducation)

173. Les relations entres les centres d'éducation supérieure espagnols et sénégalais ont été stimulées de manière importante grâce au Programme de Coopération Interuniversitaire (PCI), dont la dernière convocation a eu lieu en 2009. Entre 2009 et 2011, le programme a financé 33 initiatives de coopération entre universités sénégalaises et espagnoles, pour un montant total de 1.200.838,12 € (787 Millions de FCFA). Au total, y compris la Coopération Décentralisée, le secteur a bénéficié d'un financement approximatif de 2M € (1.312 Millions de FCFA).

174. Il convient également de signaler l'importance des programmes de renforcement institutionnel tels que le programme de renforcement du CRDS (Centre de Recherches et Documentation du Sénégal) pour la préservation du patrimoine et le développement de Saint Louis (305.475 € – 203 Millions de FCFA).

175. En ce qui concerne la coopération décentralisée, la coopération catalane a appuyé avec 750.000 € (499 Millions de FCFA) le *master en développement rural* ; et la coopération de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a été un centre de plusieurs initiatives pour l'amélioration de la recherche et de la gestion des universités africaines avec un investissement global de 290.000 € (193 Millions de FCFA).

Conclusion

176. Les trois ans de durée du programme ont permis d'initier un processus de collaboration permanente entre universités sénégalaises et espagnoles.

177. Les interventions ont contribué à améliorer la qualité de la formation postuniversitaire et la recherche dans les universités sénégalaises, dans des secteurs importants pour la coopération au développement.

3.5.2. Bourses et lectorats

178. De 2009 à 2012, la Coopération Espagnole a investi dans le programme de bourses postuniversitaires pour les sénégalais 0'62 € (407 Millions de FCFA) qui ont permis de subventionner un total de 48 boursiers sénégalais. Pour sa part, le volet du programme de bourses pour les espagnols, qui a permis à des étudiants de troisième cycle espagnols d'étudier au Sénégal, a reçu un apport de l'AECID de 208.300 € (136 Millions de FCFA), grâce auquel ont été subventionnés 15 boursiers pendant la période citée. La Communauté Autonome des Canaries a également bénéficié d'un programme spécifique de bourses (PBCÁ, en espagnol) pour permettre à des étudiants sénégalais de poursuivre leurs études dans les Iles Canaries.

179. Grâce au programme de lecteurs, l'UCAD a bénéficié de deux lecteurs d'espagnol et l'UGB d'un lecteur pendant la période de 2009 à mai 2012. A partir de cette dernière date, et grâce au cofinancement de l'UGB, deux lecteurs espagnols continuent leur travail dans cette université, ce qui a permis de consolider les résultats d'amélioration de la langue et de la culture espagnoles parmi les étudiants de philologie de l'université.

3.5.3. Institut Cervantès

180. L'Institut Cervantès a commencé ses activités en 2010. Plus de 225 étudiants et professeurs membres de l'Institut en bénéficient. En plus des nombreuses activités culturelles, l'Institut Cervantès a lancé des cours d'espagnol sur place pour différents collectifs et offre les Cours de la Classe Virtuelle d'Espagnol (AVE, en espagnol) à travers Internet.

181. L'investissement pour la mise en marche de l'Institut Cervantès est de 266.596 € (177 Millions de FCFA). L'UCAD a cédé pour sa localisation des terrains à l'intérieur du campus qui ont été totalement réhabilités.

3.6. Genre et développement

182. L'Espagne a financé le secteur genre d'une manière importante, dans le cadre des lignes stratégiques recueillies tant sur le Plan Directeur 2009-2012, que sur le Plan d'Action Sectoriel du Genre au Développement 2011-2013. Le montant approximatif de la coopération décentralisée dans ce domaine est de 4.165.854 € (2.772 Millions de

FCFA). De plus, l'AECID y a contribué à hauteur de 2.311.340 € (1.538 Millions de FCFA) à travers des ONGD espagnoles et sénégalaise ; le Fonds Espagne-NEPAD pour l'Autonomisation des Femmes Africaines a bénéficié de 6 projets du domaine étatique et 1 projet du domaine régional (qui inclut le Sénégal) pour un montant total approximatif de 907.730 € ; et le fonds multi bailleur pour l'égalité du genre de ONUFEMMES (appelé avant UNIFEM) a permis le financement d'un projet pour un montant de 154.560 € (102 Millions de FCFA). La contribution finale est estimée à 7.539.484 €.

Principales interventions

183. De nombreuses ONGD ont contribué à renforcer la structuration des organisations de femmes pour promouvoir des activités génératrices de revenus. En ce sens, se détache le projet «d'appui à l'intégration économique de la femme en situation de marginalisation, pour le renforcement des capacités, la génération de revenus réguliers et l'insertion dans le marché du travail» avec un financement de 593.223 € (394 Millions de FCFA), exécuté à Rufisque.

184. Autre projet de financement important (849.956 € – 565 Millions de FCFA) : celui de « l'Amélioration des opportunités des femmes en matière de santé et d'éducation et le renforcement des organisations de femmes et de leurs interventions dans la défense de l'égalité des genres». Ce projet combine l'appui aux organisations de femmes pour des activités génératrices de revenus avec la promotion de la santé sexuelle et reproductive, l'hygiène et l'alphabétisation dans diverses communautés rurales de Casamance.

185. Dans d'autres secteurs comme la gouvernance, en particulier ceux dirigés par les syndicats, ont considéré la transversalisation de la perspective de genre en y consacrant 30% du budget. Ainsi la Coopération Catalane, en collaboration avec ONUFEMMES, a contribué à la transversalisation du genre dans la région de Kolda.

Acteurs

186. Les principaux acteurs ont été les ONGD espagnoles et sénégalaises et l'ONUFEMMES.

Régions d'intervention

187. Parmi les zones d'action, on peut citer les interventions au niveau rural (surtout dans la région de Casamance) et au niveau urbain (villes de Dakar, Rufisque et Saint Louis). Il existe une certaine dispersion des petites interventions financées par la coopération décentralisée.

Conclusion

188. La majeure partie des activités appuyées par la Coopération Espagnole suivent les orientations de la Stratégie Nationale d'Egalité et d'Equité de Genre (SNEEG) stipulées dans le défi N°1: Mise en valeur de la position sociale de la femme et renforcement de ses capacités et le défi N°2: Promotion économique des femmes en milieu rural et urbain.

3.7. Prévention des conflits et reconstruction de la paix

189. Les activités de la Coopération Espagnole dans ce secteur entre 2009 et 2012 se sont centrées principalement sur l'appui aux activités de déminage en Casamance, plus concrètement des cours d'habilitation technique financés par le Ministère de la Défense et l'AECID, à travers la Direction Générale de Coopération avec l'Afrique, l'Asie et l'Europe Orientale (CAAEO). Activités de déminage : **0,14 M€ (93 Millions de FCFA).**

3.8. Migration et développement

190. La lutte contre la pauvreté est une partie essentielle de la politique extérieure de l'Espagne destinée à renforcer les capacités des personnes dans les pays en développement, en contribuant à moyen et à long terme à éviter la migration forcée par manque d'opportunités et facilitera l'émigration en tant qu'option et non en tant que nécessité.

191. Pour ce secteur, et pendant la période 2009-2011, environ 2,73M M€ (1.817 Millions de FCFA) et approximativement 1 M€ (655 Millions de FCFA) ont été accordé les années précédentes et sont en cours d'application à travers la CEDEAO.

192. La Coopération Espagnole a encadré les actions du secteur dans les **accords internationaux** des Conférences de Rabat, Paris et Dakar. Elle a tenté de développer les potentialités économiques liées au phénomène des contributions des émigrants au développement de leur pays d'origine : initiatives entrepreneuriales des immigrants et de leurs familles, recherches de moyens permettant d'augmenter l'impact des transferts d'argent dans le développement de leur pays d'origine, etc.

193. Il s'agit en général de mesures visant à promouvoir l'appui à la jeunesse et à l'emploi des jeunes, qui articulent une gestion intégrale et cohérente entre la migration et le développement.

Principales interventions et leur montant

194. Il convient de signaler les interventions financées par l'**AECID** dans le cadre du programme REDEL – une initiative pilote sur le co-développement et les transferts, "Promotion du développement local et intégration transnationale à travers la micro-finance et les transferts d'argent" – exécuté à travers le *Fons Catalá* (Fonds Catalan) avec des partenaires locaux dans la région de Casamance pour un montant de 0,81 M€ (539 Millions de FCFA), dont l'objectif principal a été de créer un circuit amélioré de transfert d'argent entre les institutions financières espagnoles et celles existant au Sénégal.

195. De même, des actions dans le cadre du co-développement ont été financées à partir de l'AECID, à travers des **ONGD,** pour le renforcement des organisations de travailleurs et l'amélioration des conditions socio-économiques de la société civile, pour un montant approximatif de 0,9 M€ (599 Millions de FCFA) ; à travers des conventions et par le moyen du financement **décentralisé** de la communauté de Valence, des Canaries, de Madrid, et les Mairies de Granade, Barcelone, Aragon, entre autres, pour un montant d'environ 0,9 M€ (599 Millions de FCFA).

196. A travers le Ministère Espagnol de l'Emploi et des Affaires Sociales, un projet sur la "Bonne Gouvernance de la Migration de Travail" exécuté à travers le BIT (OIT) a été financé, entre 2009 et 2011, pour un montant de 0,42 M€ (279 Millions de FCFA). Il convient de souligner également l'appui, par ce même Ministère, au Projet MENA déjà financé, "Prévention de la Migration Irrégulière de Mineurs non Accompagnés du

Sénégal vers l'Union Européenne", exécuté aussi dans cette période par la Fondation Internationale Ibéro-américaine d'Administration et de Politiques Publiques (FIAPP, en espagnol), en collaboration avec l'Union Européenne.

197. Il est important de signaler, bien qu'il appartienne à un exercice budgétaire espagnole de 2008, l'apport de l'AECID au Fonds Régional Espagne-CEDEAO sur la Migration et le Développement, dans le cadre duquel ont été approuvé 10 projets — 8 de la société civile et 2 des institutions publiques — relatifs aux lignes thématiques de la libre circulation dans l'espace CEDEAO, la migration irrégulière et la lutte contre le trafic d'êtres humains (particulièrement femmes et enfants) et l'action de promotion ou de renforcement du lien entre migration et développement, avec un budget total approximatif de 1,05M€.

198. La finalité du fonds est d'appuyer le développement et la mise en œuvre de la Perspective Commune sur la Migration de la CEDEAO, en accord avec la Position Africaine sur la Migration et le Développement et la Déclaration de Rabat (ainsi que le Protocole de la CEDEAO sur la Libre Circulation des Personnes et le Droit de Résidence et d'Etablissement, la Stratégie de Dakar et le Plan UE-Afrique sur la Lutte contre le Trafic d'Etres Humains).

Principales régions d'intervention

199. Les interventions de l'AECID ont été centrées fondamentalement dans les régions prioritaires de la Coopération Espagnole au Sénégal : région de Saint-Louis, région naturelle de la Casamance, qui englobe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, et Dakar. Quelques actions cependant, telles que celles réalisées à travers les fonds accordés à la CEDEAO et les syndicats, ont eu une répercussion nationale.

Résultats

- Contribution à la création d'une culture bancaire à travers des Communautés Autofinancées (CA, banques communautaires).
- Formation de groupes d'émigrants sénégalais installés en Catalogne, dans le domaine des affaires, afin de promouvoir l'investissement dans leur pays d'origine.
- Appui à la sensibilisation contre la migration irrégulière et l'orientation pour l'émigration légale.

4. Conclusions

200. Pendant la période 2009-2012, la Coopération Espagnole a renforcé sa présence institutionnelle dans le pays. Le Bureau de Coopération à Dakar a été renforcé en ressources techniques et financières, y compris la présence dans son sein de représentants des différentes agences et organismes de la coopération décentralisée.

201. La Coopération Espagnole a rempli l'engagement de financement contracté lors de la Première Commission Mixte Sénégalo-espagnole de Coopération, ayant atteint, à travers tous ses acteurs et instruments, un volume total de l'AOD au Sénégal qui a dépassé les **144 millions de € (94.483 Millions de FCFA), soit 222% de l'engagement contracté.**

202. Pendant la période 2009-2002 la Coopération Espagnole, ses acteurs et ses partenaires, ont réalisé un **effort manifeste de concentration sectorielle** qui, bien qu'il n'ait pas réduis le nombre de lignes et secteurs dans leur ensemble, a concentré significativement le volume de financement dans trois des huit lignes prioritaires.

203. L'AOD espagnole a été concentrée majoritairement (71%) dans les zones géographiques signalées dans les accords de la Première Commission Mixte : Saint-Louis, Casamance (Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et la zone métropolitaine de Dakar.

204. Le développement des accords de la Première Commission Mixte hispano-sénégalaise a renforcé les alliances et les relations de coopération et la solidarité entre les différentes instances publiques et privées des sociétés sénégalaise et espagnole : 120 institutions publiques et 55 organisations de la société civile de la partie espagnole ont participé à des interventions d'aide au Sénégal ; **260 structures institutionnelles sénégalaises**, du domaine national, régional et local, ont été partenaires de ces interventions de la Coopération Espagnole, dont 108 ont été des institutions publiques et 152 des structures privées et de la Société Civile.

205. Un important pourcentage des fonds d'aide au développement de l'Espagne a bénéficié au Sénégal à travers des partenaires multilatéraux et régionaux (Système des Nations Unies, CEDEAO, NEPAD) au moyen de programmes spécifiques ou dans le cadre d'actions du domaine géographique régional.

206. Les interventions financées par la Coopération Espagnole ont été alignées avec les politiques publiques du Sénégal et ont été concentrées progressivement dans un nombre plus réduit de secteurs (gouvernance démocratique, amélioration des capacités humaines, amélioration des capacités économiques) et dans les zones géographiques prioritaires dans la I^{ère} COMIX : Région de Saint-Louis, Casamance et périphérie de Dakar.

207. La majorité des interventions de la Coopération Espagnole a été canalisée à travers des subventions d'Etat non remboursables. L'Aide Budgétaire Générale, la Coopération Technique et les Fonds Fiduciaires avec des Organismes Multilatéraux, ont également été importants. Environ 30% de l'AOD espagnole a été canalisée à travers des ONGD espagnoles, sénégalaises et internationales.

208. La Coopération Espagnole et ses acteurs ont participé activement aux dialogues de politique, de coordination et d'harmonisation et aux groupes thématiques et sectoriels établis par le Gouvernement du Sénégal et les bailleurs.